

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

DANS CE NUMÉRO :

Mot du maire, Etat civil	2
Infos du conseil municipal	3-4
Plassac : étape sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle	5
Informations diverses. Programme des Manifestations.	6

Horaires de la Mairie

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h30

Samedi : 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Mardi, Jeudi, Samedi :

8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : plassacmairie17@orange.fr

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

Mot du Maire



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la rédaction de notre petit journal numéro 6.

L'esprit civique se perd peu à peu et les dégradations constatées autour de l'école demandent de plus en plus de temps aux employés communaux, tout ça c'est votre argent qui s'en va pour réparer les dégâts.



Je vous demande à tous d'être vigilants et d'en informer la mairie. Notre épicerie doit ouvrir ses portes prochainement, la nouvelle gérante Madame CHAUBENIT sera heureuse de vous accueillir et vous servir des produits de qualité.

Pendant ce temps, Chantal et Laurent HELIS sont devenus dépositaires des journaux : La Haute Saintonge et Sud Ouest.

Je remercie enfin tous ceux qui s'impliquent dans la vie communale et qui contribue à la rendre plus dynamique.

Bonne rentrée à tous.



MARIAGE :

CHARRUAUD Josiane et MASSIAT Roland le 21 août 2010

NAISSANCES :

Julien DELB-JONGES,

le 17 août 2010

Elsa BRUNET,

le 14 septembre 2010

Aïdan BRISSON-GARDON,

le 18 septembre 2010



Etat civil

DECES :

BREHERET Pierre, le 18 juillet 2010

BONNEAUD Yves, le 10 septembre 2010

BENOIT-LAMAITRIE Marie, le 16 octobre 2010



Infos du conseil municipal

TRAVAUX DE BATIMENTS

La société Durand est intervenue pour la mise en place des aérateurs de fenêtre aux logements de la boulangerie et au 3 impasse du pommier d'amour.

ECLAIRAGE PUBLIC

Mr Daniel PAVON a demandé des devis pour les travaux suivants :

- Modification pour l'éclairage du parking de la salle des fêtes avec horloge astronomique.
- Horloge astronomique pour l'éclairage public de la RD 137.

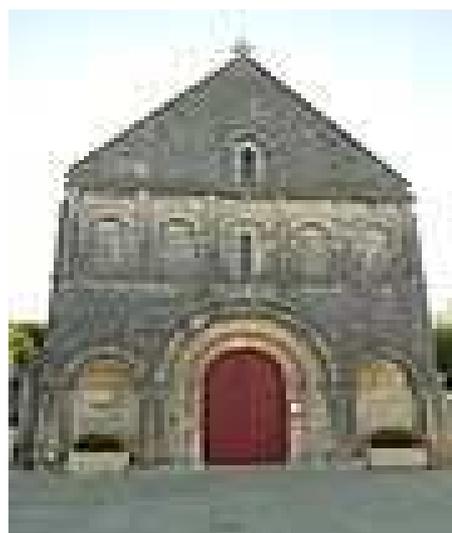


SOCIETE SITA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Mr LACOR responsable multi sites de la société SITA, locataire du hangar de Mr Jacques PAUL au Plessis, pour le classement du site SEVESO et ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). La construction de bacs de rétention est prévue pour le stockage des bennes. La société va déposer un dossier demandant l'accord de la mairie.

EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la visite de Mme EMBS Anne, conservatrice des Monuments historiques, pour la mise en place du tabernacle restauré dans l'église et la sécurisation contre le vol. La solution retenue est la construction d'un socle en pierre. Des devis vont être demandés. Cette dépense fera l'objet d'un dossier de demande de subvention.



CONTOURNEMENT PLASSAC-ST GENIS

Il ressort de la réunion d'information présidée par la DID et le conseil général qui a eu lieu le vendredi 23 avril à 18h à la salle des fêtes, que le contournement de St Genis se fera sous 5 ans et celui de Plassac sous 10 à 15 ans.

HORAIRES DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Pour convenances personnelles, Mme GALLOT Sylvie demande à modifier ses horaires de travail et commencer à 9h le matin à compter du 1^{er} septembre 2010. Après délibération, le conseil municipal accepte les nouveaux horaires soit Mardi-Jeudi-Vendredi 9h-12h30, 13h30-17h30 mercredi 9h-12h30 samedi 8h-12h + 1 heure dans la semaine selon les besoins du service.



NOUVEAU PERSONNEL COMMUNAL

Trois nouvelles personnes en contrat unique d'insertion (24h/semaine) ont rejoint notre équipe.

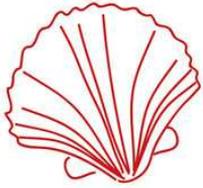
Corinne BESNIER

Danielle MÈGE

Patricia DUPONT

Leurs missions principales étant l'accompagnement des enfants du RPI dans le bus scolaire matin et soir, la surveillance de la cantine de St Genis, le service des repas au restaurant scolaire de Plassac, la garde des élèves en attendant la reprise des cours, l'entretien du restaurant et de l'école.

Nous leurs souhaitons à toutes les trois la bienvenue et les remercions par avance.



PLASSAC, une étape sur le chemin de Compostelle



Tous les ans, aux beaux jours, on les revoit sur le bord de la RD 137, cheminant vers le sud, toujours vers le sud, en route vers l'Espagne, vers le tombeau légendaire de l'apôtre Saint-Jacques, situé dans la crypte de la cathédrale de St-Jacques-de-Compostelle, loin dans l'ouest de l'Espagne... Ce sont les pèlerins (ou randonneurs) de Compostelle qui empruntent le chemin traditionnel de Paris - Tours - St Jean-pied-de-Port.

Ils sont passés à Pons, voir l'ancien hôpital des pèlerins et son jardin médicinal, puis en suivant le chemin balisé de bornes blanches décorées de la coquille St Jacques, ils sont arrivés à St Genis et continuent vers Mirambeau en traversant la commune de Plassac. Autrefois les pèlerins passaient sous la tour des pèlerins du château de Plassac, où ils recevaient nourriture et le gîte, dorénavant ils passent par le centre du bourg où certains s'arrêtent quelques instants pour aller à l'église St Laurent ou pour acheter un peu de nourriture à la boutique. Ils repartent ensuite le long de la RD 137 pour la quitter à la sortie de Plassac, direction l'ancienne abbaye de La Tenaille.

Ces marcheurs perpétuent ainsi, l'un des « trois grands pèlerinages de la Chrétienté ». Saint-Jacques-de-Compostelle a été déclaré en 1987 premier itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Mais tous n'effectuent pas un pèlerinage religieux, beaucoup suivent l'itinéraire comme s'ils suivaient un chemin de grande randonnée, certains même effectuent ce chemin par tronçons... Une petite semaine de marche de temps en temps, ça ne peut pas faire de mal...

Rappelons tout de même que tout a commencé lorsque Saint Jacques est arrivé en Galice en l'an 44. C'est ce Saint qui est apparu en rêve à l'empereur Charlemagne en lui ordonnant de reprendre les terres conquises par les musulmans. Au Moyen Age, le pèlerinage prend une ampleur sans précédent. Les Jacquets se pressent sur les routes parfois dangereuses, cherchant des gués, priant pour des grâces. Ils seront près d'un demi-million par an à arpenter les chemins où se glissent les voleurs, déguisés en « coquillards »

Gens de passage, coquillards, soyez les bienvenus au pays des cagouillards. Après tout, nous autres cagouillards, nous avons au moins un point en commun avec les coquillards : notre emblème marche également lentement : l'pél'rin l'é in lent coum cagouille. Et le cagouillard comme le pèlerin l'a sa besasse su l'échine !





Informations diverses

Recensement des jeunes de 16 ans

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.



Programme des manifestations

6 Novembre 2010 : Dîner dansant du comité des fêtes

2 ème Week-end de décembre : Salon des vins

